



DOUBLE ACTIVITÉ 1^{ère} AVANCÉE



C'est seul que votre syndicat **UNSA MOBILITÉ** a saisi le Gouvernement afin d'étudier la possibilité, pour les salariés de la RATP, comme dans d'autres entreprises, de **choisir librement** d'exercer une double activité afin d'éviter les sanctions que subissent certains d'entre nous aujourd'hui pour avoir déclaré une activité de garde d'enfant de la voisine ou encore avoir soutenu un enfant pour ses devoirs scolaires, par exemple.

**Notre mobilisation porte ses fruits :
le ministre des Transports a répondu concrètement à notre démarche.**

Cette première réponse constitue une avancée pour faire entendre notre revendication centrale : faire de la double activité **une liberté de choix pour les salariés de la RATP**.

Nous ne nous contentons pas de promesses débilés et stériles, ni de contes pour enfants — « *Ainsi font, font, font les petites marionnettes...* ».

Nous agissons avec des engagements clairs pour obtenir des résultats concrets, grâce à notre diversité syndicale et notre puissant réseau.

Avec l'UNSA MOBILITÉ, la double activité se défend et se construit !

Demain, si tu veux soutenir un syndicat combatif, capable d'obtenir des réponses concrètes et de porter efficacement tes revendications, **fais le choix de l'UNSA**.

**DU 19 OCTOBRE AU 23 OCTOBRE 2026,
JE VOTE ET FAIS VOTER
UNSA MOBILITÉ !**